

nouveau été saisi du sujet du projet de loi, bien que nous n'ayons pas encore eu l'occasion de discuter de maints problèmes graves et urgents d'ordre social et économique. Si l'on adopte cette attitude, on pourra alors se livrer à la Chambre à un jeu d'échanges. On ferait bien mieux de voter contre sa conscience et de passer à d'autres questions tout aussi importantes et urgentes.

Je m'oppose énergiquement au bill proprement dit. A mes yeux, c'est un stupide compromis qui donne à entendre que la peine de mort est parfois juste et parfois mauvaise. Nous avons entendu force discours par ceux qui s'opposent à la sévérité de la peine capitale. En fait, ceux qui invoquent cet argument vont même jusqu'à s'opposer à la punition comme telle. Pareille attitude a toujours été un mystère pour moi. Il me semble clair qu'il faut empêcher l'homme de faire du mal à son prochain sans quoi la civilisation ne fera plus de progrès.

Je ne suis pas d'accord avec ceux qui prétendent que ce bill représente un progrès pour notre société. Si on laisse faire un enfant sans jamais le reprendre, ses exigences excessives à l'endroit des personnes qui l'entourent deviendront intolérables. Je reconnais que le monde serait merveilleux si chacun pouvait avoir tout ce qu'il veut, y compris la beauté, le charme et l'intelligence, mais il est des choses que même ce gouvernement ne peut donner à tous. Jusqu'à ce que nous parvenions à cet univers parfait, l'envie et la jalousie, ne manqueront pas de se manifester et ces émotions continueront d'être dirigées vers autrui, selon la violence des personnalités en cause. Notre société doit avoir certaines règles pour réprimer ces actes extrêmes. J'espère que le temps viendra où personne n'aura besoin de voler ou ne voudra voler, où personne ne voudra commettre de meurtre, mais tant que ces crimes seront commis, la société doit montrer qu'elle s'y oppose.

Je suis d'avis, au contraire, que le châtiement est un moyen de dissuasion. Il l'est sûrement pour moi, et je suis un être humain. C'est aussi l'opinion de nombre de gens avec qui j'ai discuté de cette question. Je m'oppose vigoureusement et totalement à la théorie que l'abolition de la peine de mort est un signe de progrès social. J'aime le progrès, la vitesse, et j'aime que certaines choses changent, mais je ne veux pas qu'on me prive du plaisir de me promener seule à la campagne ou dans les rues de nos villes. Il est bien rassurant de voir un agent de police bien mis rappeler aux citoyens et aux visiteurs venus de pays étrangers que la loi et l'ordre existent ici et que des gens sont chargés de les maintenir. Cela nous rappelle qu'il faut obéir aux lois et que les êtres humains

seront protégés au travail et dans leurs moments de loisir.

Il est tout aussi triste de penser que ces agents de police sont obligés d'aller par deux. Cela nous rappelle l'abominable vérité: il y a dans la société des gens qui ont recours à la violence pour faire disparaître les agents de police et il y en a qui sont déterminés à enfreindre nos lois si cela leur plaît. Je suis de l'avis de ceux qui estiment que les meurtriers d'agents de police doivent être punis le plus sévèrement possible et que la peine de mort doit être maintenue pour ceux qui commettent ce crime, mais cet aveu même ne tient pas compte de l'argument souvent répété que la peine de mort n'est pas un moyen de dissuasion. Si on a une raison quelconque de présenter ce projet de loi, c'est bien pour protéger les agents de police et les gardiens de prison et pour réduire le nombre des meurtres dont ces gens-là sont victimes. C'est un objectif auquel personne ne s'opposera. Mais si la peine capitale doit dissuader des criminels résolus et endurcis qui iront même jusqu'à assassiner des agents de police et des gardiens de prison, il faut assurément admettre qu'elle dissuade dans une certaine mesure les criminels moins endurcis et moins résolus qui veulent simplement commettre des meurtres plus faciles en assassinant des personnes âgées, des sans défense ou des enfants, dépourvus d'armes, de science, d'expérience ou de formation quant aux moyens de se défendre.

● (10.00 p.m.)

Monsieur l'Orateur, l'objectif de ce débat est clair: réduire le nombre de meurtres, trouver des moyens plus efficaces pour empêcher le meurtre. Si la peine de mort est acceptée comme un moyen d'accroître la protection d'un groupe de citoyens contre le meurtre, comment peut-elle ne pas constituer également un meilleur moyen d'accroître la protection d'un autre groupe de citoyens contre le meurtre? Tout notre régime démocratique est fondé sur le respect égal que l'on accorde à tous les êtres humains. Si nous gardons la peine capitale pour ceux qui tuent des policiers et des gardes parce que ces derniers assurent le respect de la loi et le maintien de l'ordre, pourquoi n'accorderions-nous pas une priorité spéciale en toute chose à ces personnes importantes? Où est la limite? Ces gens sont importants, c'est vrai. Selon ce raisonnement, ils devraient être les premiers servis par les médecins, les dentistes, les bouchers, les boulangers, tous ceux qui peuvent aider à les maintenir en meilleure condition possible pour leur permettre de s'acquitter de fonctions reconnues comme étant essentielles pour la société. Ne pourrait-on pas dire avec raison que ceux qui